

TROPHEE DE LA TOUR DE CHANAC

La Compagnie des Archers de Chanac organise, juste avant le début de la compétition officielle le tir d'un trophée (gratuit).

REGLEMENT

Avant le début de la compétition officielle, les archers (toutes armes et catégories confondues) sont invités à tirer une volée de 2 flèches aux distances auxquelles ils vont tirer lors de la compétition.

Pour qu'un archer remporte le trophée, la distance entre les deux flèches qu'il aura tirées devra être la plus proche de la distance tirée au sort avant le début du tir.

Le Président de la Compagnie des Archers de Chanac ou les personnes qu'il a désignées, contrôlent les distances entre les flèches et proclament le vainqueur sans appel.

Le vainqueur du **Trophée de la Tour de Chanac** recevra, lors de la remise des prix, un souvenir unique à découvrir sur place.

Cas particulier :

- * Refus d'une flèche sur le blason : une nouvelle flèche est tirée.
- * Plus ou moins de 2 flèches tirées par archer : élimination du candidat.
- * Ex aequo : Si des distances sont jugées identiques, c'est l'archer le plus jeune qui l'emporte.



[Accès au site de la CAC](#)